

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	20 juin 2017	Séance du : 28 juin 2017
	<u>Votes : 37</u>	L'An Deux Mille dix-sept, le vingt-huit juin à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes à PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 30	Pour : 37	
Absents : 8	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Laurent DUPONT (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Christian BILHAC (Péret), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

### Objet : Budget Général – Décision modificative n°2.

Monsieur COSTE propose aux membres du conseil communautaire de retenir les ajustements budgétaires suivants :

- L'ouverture de crédits nouveaux au sein de l'opération 156 – Subventions communales est nécessaires pour un montant de 120 000 euros.  
L'équilibre est assuré par la diminution du chapitre de dotations aux provisions, chapitre 68, et par un virement de la section de fonctionnement vers l'investissement.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	DM n°2	Chap.	Désignation	DM n°2
68	Dotations aux provisions	- 120 000,00			
023	Virement à section investissement	+ 120 000,00			
<b>Total DM 2</b>		<b>0,00</b>	<b>Total DM 2</b>		<b>0,00</b>
<b>Total section fonctionnement (inchangé)</b>		<b>21 383 618,87</b>	<b>Nouveau total section fonctionnement (inchangé)</b>		<b>21 383 618,87</b>

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	DM n°2	Chap.	Désignation	DM n°2
<b>Rappel Section investissement – Total BP 2017</b>		<b>2 712 398,91</b>	<b>Rappel Section investissement – Total BP 2017</b>		<b>2 712 398,91</b>
<b>Rappel Total DM 1</b>		<b>+ 78 000,00</b>	<b>Rappel Total DM 1</b>		<b>+ 78 000,00</b>
Op 156	Subventions communales	+ 120 000,00	021	Virement section de fonctionnement	+ 120 000,00
<b>Total DM 2</b>		<b>+ 120 000,00</b>	<b>Total DM 2</b>		<b>+ 120 000,00</b>
<b>Nouveau total section investissement</b>		<b>2 910 398,91</b>	<b>Nouveau total section investissement</b>		<b>2 910 398,91</b>

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** la décision modificative n°2 du Budget Général telle que présentée ci-dessus

**PRECISE** que ces sommes seront portées au budget 2017 du Budget Général.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20170705-2017-06-28-13-DE  
Date de télétransmission : 12/07/2017  
Date de réception préfecture : 12/07/2017